

Conditions Générales de Vente et d'Utilisation

1. A propos de nous

La Société HOME AND HAPPY, SAS au capital de 10 000 euros, dont le siège social est à PARIS (75016) 141 boulevard Murat, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 845 322 502 00012 représentée par Monsieur Richard RUFENACH (ci-après la "**Société**"). La Société propose les services suivants : Plateforme digitale de mise en relation ; aide administrative ; remplacement en cas d'imprévu ; support téléphonique.

2. Préambule

La Société invite ses Utilisateurs à lire attentivement les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (ci-après les "**CGV/CGU**"). Les CGV/CGU s'appliquent à tous les Services fournis par la Société à ses Clients d'une même catégorie, quelles que soient les clauses pouvant être inscrites sur les documents du Client et notamment ses conditions générales d'achat.

Les CGV/CGU sont mises à disposition en ligne, sur le site internet (ci-après le "**Site**") de la société HOME AND HAPPY, à l'adresse www.homeandhappy.fr et en cliquant sur le lien CGU/CGV. Chaque visiteur du site internet, qu'il soit client ou non, y a accès librement.

Le Client est tenu de prendre connaissance des CGV/CGU avant toute passation de Commande.

En cas de modification ultérieure des CGV/CGU, le Client est soumis à la version en vigueur lors de sa Commande.

Les données enregistrées dans le système informatique de la Société constituent la preuve des transactions conclues avec le Client.

3. Définitions

Les mots ou expressions suivantes, lorsqu'ils sont utilisés avec une majuscule dans les présentes conditions générales de vente et d'utilisation, ont pour définition celle présentée ci-dessous :

"**Abonnement**" désigne un forfait payant en contrepartie duquel l'abonné bénéficie d'un accès illimité aux services payants de HOME AND HAPPY durant la période d'Abonnement ;

"**Candidat(e)**" désigne toute personne physique référencée par HOME AND HAPPY, y recherchant un emploi activement ou non ;

"**Client**" désigne toute personne physique ou morale qui passe une Commande sur le présent Site ;

"**Commande**" désigne toute commande passée par l'utilisateur inscrit sur le présent Site, en vue de bénéficier d'un ou plusieurs Services de la Société. Tout Abonnement est ici inclus sous le terme « Commande » ;

"**Conditions Générales de Vente et d'Utilisation**" ou "**CGV/CGU**" désignent les présentes conditions générales de vente et d'utilisation en ligne ;

"**Consommateur**" désigne l'acheteur, ou souscripteur à un Abonnement, personne physique qui n'agit pas pour des besoins professionnels et/ ou hors de son activité professionnelle ;

"**Employeur**" désigne le Client, inscrit sur le Site, qui emploie un(e) Employé(e) et dont l'aide administrative est assurée par la Société ; ou qui cherche à en employer un(e) ;

"**Employé(e)**" désigne toute personne physique qui travaille chez un Employeur ;

"Professionnel" désigne l'acheteur personne morale ou physique qui agit dans le cadre de son activité professionnelle ;

"Services" désigne toutes les prestations de service proposées aux Utilisateurs par la Société à travers le présent Site ;

"Site" désigne le présent Site internet, c'est-à-dire www.homeandhappy.fr ;

"Société" désigne la Société HOME AND HAPPY, plus amplement désignée à l'article I des présentes ; et

"Utilisateur" désigne toute personne qui fait utilisation du Site.

4. Inscription

L'inscription au Site est ouverte à toutes les personnes physiques majeures et jouissant de leurs pleines personnalités et capacités juridiques. Les titulaires d'une procuration, d'une tutelle ou d'une curatelle au profit d'un Employeur sont également autorisés à s'inscrire pour le compte de ce dernier, en le signalant.

Les personnes morales ne sont pas autorisées à s'inscrire sur le Site, sauf accord préalable écrit de la Société. Tout Utilisateur du site s'interdit expressément d'insérer un lien de redirection (URL) vers une autre page internet, quel que soit son contenu. La Société se réserve le droit d'engager des poursuites contre tout Utilisateur qui contreviendrait à ce principe fondamental.

L'utilisation des Services proposés sur le Site est conditionnée à l'inscription de l'Utilisateur sur le Site. L'inscription est payante pour les Clients, soumise à la souscription d'un Abonnement détaillé ci-après.

Pour procéder à l'inscription, l'Utilisateur doit remplir tous les champs obligatoires sur le formulaire correspondant, marqués par une étoile sur le Site, sans lesquels le service ne peut être délivré. A défaut l'inscription ne pourra être complétée.

Les Utilisateurs garantissent et déclarent sur l'honneur que toutes les informations communiquées sur le Site, notamment lors de leur inscription, sont exactes et conformes à la réalité. Ils s'engagent à mettre à jour leurs informations personnelles auprès de la Société.

Par ailleurs pour bénéficier des services de la Société, les Employeurs doivent avoir accès aux logiciels Microsoft Word, Excel et Acrobat Reader afin de pouvoir consulter et éditer les documents mis à disposition. Cette condition est rappelée dans les estimations budgétaires qu'envoie la Société à la demande des Utilisateurs.

Les Candidat(s) peuvent se créer un compte sur le Site à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe. Ces derniers sont strictement personnels et confidentiels et ne devront en aucun cas faire l'objet d'une communication à des tiers sous peine de suppression du compte de l'Utilisateur contrevenant. Chaque Utilisateur est personnellement responsable du maintien de la confidentialité de son identifiant et de son mot de passe. La Société ne sera en aucun cas tenue pour responsable de l'usurpation d'identité d'un Utilisateur. Si un Utilisateur suspecte une fraude à n'importe quel moment, il devra contacter la Société dans les plus brefs délais afin que cette dernière puisse prendre les mesures nécessaires et régulariser la situation. Chaque Utilisateur ne peut être titulaire que d'un compte sur le Site.

En cas de non-respect des CGV/CGU, notamment la création de plusieurs comptes pour une seule personne ou encore la fourniture de fausses informations, la Société se réserve le droit de procéder à la suppression temporaire ou définitive de tous les comptes créés par l'Utilisateur enregistré contrevenant. De même elle se réserve le droit de mettre un terme à l'abonnement de l'Employeur et/ou à déréférencer le/la Candidat(e) de sa plateforme.

La suppression du compte entraîne la perte définitive de tous les avantages et services acquis sur le Site. Cependant, toute Commande réalisée et facturée par le Site avant la suppression du compte sera exécutée dans les conditions normales. Si une durée d'Abonnement reste à courir, elle ne sera pas remboursée.

En cas de suppression d'un compte par la Société pour manquement aux devoirs et obligations énoncées dans les CGV/CGU, il est formellement interdit à l'Utilisateur contrevenant de se réinscrire sur le Site directement, par le biais d'une autre adresse électronique ou par personne interposée sans l'autorisation expresse et écrite de la Société.

L'Utilisateur visant à s'inscrire sur le Site pour y être référencé comme Candidat(e) est d'abord soumis à un processus de sélection opéré par la Société. Reposant sur différents critères énoncés ci-dessous, il a pour but de vérifier que le profil de l'Utilisateur concerné correspond aux exigences de la Société et de ses Clients.

L'utilisateur visant à s'inscrire sur le Site pour y être référencé comme Candidat(e) est informé que ce processus de vérification peut prendre plusieurs jours et qu'il peut aboutir à un rejet de la candidature.

Les principaux critères de référencement des Candidat(e)s, par la Société, sont les suivants :

- Diplôme et/ou 3 ans d'expérience dans le domaine de l'aide aux personnes âgées à domicile
- Casier judiciaire vierge
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Accès rapide à un terminal connecté à l'internet et à une boîte mail personnelle
- Compte bancaire sur lequel des virements peuvent être effectués
- Mise à disposition d'au moins une référence professionnelle vérifiable, hors famille et amis
- Acceptation d'être payé, en totalité ou partiellement, par chèque CESU
- Nationalité française ou étrangère avec autorisation de travailler en France (citoyen(ne) UE ou titre de séjour et permis de travail valides)
- Sens relationnel
- Etendue des compétences (préparation des repas, aide à la toilette, conduite automobile, etc.)
- Disponibilité
- Distance entre le domicile et la zone de chalandise

5. Prestation de service et prix

Les Services faisant l'objet des CGV/CGU sont ceux qui figurent sur le Site et qui sont proposés directement par la Société ou ses prestataires partenaires.

Les Services sont décrits sur la page correspondante au sein du Site et mention est faite de toutes leurs caractéristiques essentielles. La Société ne peut être tenue responsable de l'impossibilité de réaliser ladite prestation lorsque l'Utilisateur n'est pas éligible.

Le coût horaire des prestations, de 15 euros, indiqué sur le Site, correspond au coût qu'une personne éligible à l'APA ou la PCH sera amenée à payer. Ce coût correspond à celui indiqué par le site du CESU Urssaf (https://www.cesu.urssaf.fr/decla/index.html?page=page_estimer&LANG=FR) lorsque l'on y entre un salaire brut de 12,05 euros (y compris majoration de 10% pour congés payés). La Société ne peut, en aucun cas, être mise en cause en cas d'estimation erronée provenant du site du CESU URSSAF. Le salaire de 12,05€ correspond au salaire brut pour une heure de travail effectif, hors majoration pour congés payés de 10% (soit 13,26 euros inclus), que percevra le/la Candidat(e).

Le montant des salaires indiqué sur le Site n'incluent pas le coût de l'Abonnement. Il s'agit du salaire qui figurera dans le contrat de travail, sauf accord différent entre les parties, qui liera le/la Candidat(e) devenant Employé(e) à l'Employeur. Il s'agit d'un contrat de particulier employeur (aussi appelé « contrat CESU »).. L'Abonnement est un élément distinct du contrat de travail.

Sauf accord écrit de la Société, le temps d'intervention minimum du Salarié au domicile de l'Employeur est de deux heures continues.

La Société se réserve la possibilité de modifier à tout moment le tarif de ses Abonnements. Elle s'engage à facturer l'Abonnement souscrit par l'Utilisateur au tarif applicable au moment de sa Commande. Cependant lors de son prochain renouvellement, le nouveau tarif sera applicable et l'Utilisateur en sera informé préalablement.

En aucun cas un Utilisateur ne pourra exiger l'application de réductions n'étant plus en vigueur le jour de la Commande.

Le tarif et les prestations proposées par la Société à ses Clients sont les suivants :

Type de contrat	Nombre d'heures	Durée	Tarif TTC mensuel	Prestations incluses dans le contrat
-----------------	-----------------	-------	-------------------	--------------------------------------

	d'aide à domicile par mois			
Abonnement	1 à 30	1 mois tacitement renouvelable	69€	- Mise en relation avec des Candidat(e)s qualifié(e)s - Aide administrative - Remplacement en cas d'absence de la/du Salarié(e) - Support téléphonique du lundi au vendredi, 9h à 18h
	30 à 80	1 mois tacitement renouvelable	99€	
		1 mois tacitement renouvelable	149€	

Le premier mois d'Abonnement n'est facturé qu'à 50% si le contrat prend effet à partir de la deuxième quinzaine du mois. Le dernier mois d'Abonnement n'est facturé qu'à 50% si le contrat prend fin la première quinzaine du mois.

La Société offre quatre services à l'Employeur en contrepartie de l'Abonnement souscrit : mise en relation, aide administrative, remplacements, support téléphonique.

Outre l'abonnement, le Client devra rémunérer le montant dû à son Salarié au titre du salaire. Celui-ci peut inclure différents montants et notamment des frais de transport. Lors d'une utilisation du véhicule personnel du Salarié, l'indemnité kilométrique se fera sur la base de celle du régime des fonctionnaires actuel. Par ailleurs si le Salarié a conduit l'Employeur, les parties acceptent expressément que le supplément de rémunération pour conduite automobile sera de 0,40 euros par heure.

Ce type de suppléments, notamment, ne peuvent être déclarés avec facilité sur le site du CESU, celui-ci n'ayant intégré ces calculs. HOME AND HAPPY a choisi de palier à cela en créant son propre simulateur d'heures, permettant, par des calculs poussés, de prendre en compte ces paramètres. Pour cela le simulateur arrondi certaines heures ou convertit des suppléments de rémunération en heures afin qu'ils puissent être déclarés. Les parties acceptent ce principe en souscrivant aux services de la Société. Cependant, il est rappelé que l'utilisation de ce simulateur n'est pas obligatoire et les Clients demeurent libres de ne pas y recourir. C'est uniquement dans un but de facilitation de la déclaration mensuelle du travail effectué que ce simulateur a été créé. Cela dit, la Société ne serait en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'erreur de calcul, le Client restant responsable des heures qu'il déclare lui-même sur le site du CESU. Il en est de même pour les conseils prodigués par la Société à son Client quant à cette déclaration, ce dernier reste seul responsable des heures qu'il choisit de reporter sur le site du CESU.

Le simulateur arrondi pour exemple les sommes suivantes. La Société se tient à disposition de ses Clients pour lui détailler tous les calculs automatiques sur demande.

- Dimanche payés +25% (convention collective) : heures du dimanche arrondis au nombre entier supérieur (ex : 1h à +25% = déclaration de 2h effectuées)
- Jours fériés pour ceux payés +25% : idem
- Heure supplémentaire (de la 41 à la 48^{ème}) effectuée un dimanche ou jour férié ou jour de repos : arrondie au nombre d'heure entier supérieur après application de la première majoration de +25% puis de la seconde (+25%)
- Heure supplémentaire (à partir de la 49^{ème}) effectuée un dimanche ou jour férié ou jour de repos : arrondie au nombre d'heure entier supérieur après application de la première majoration de +25% puis de la seconde (+50%)

Quant au jours fériés, le Client accepte que le 25 décembre, Noël, soit exceptionnellement payé avec une majoration de 100% du salaire bien que cela ne soit prévu dans la convention collective. Cette majoration permettant d'encourager la présence d'intervenants à cette date où le manque de personnel est criant.

La Société a par ailleurs choisi d'appliquer une majoration de salaire de 25% pour toute heure effectuée, hors forfaits nuit entière, au-delà de 20h le soir et avant 8h le matin. En souscrivant aux services de HOME AND HAPPY, le Client accepte ce mode de rémunération.

La Société propose à ses Clients différentes possibilités quant aux heures de travail, dans le cadre du futur contrat avec le/la Candidat(e). Il peut s'agir d'heures de journée classiques (heures effectives payées comme telles) ou des différents forfaits suivants :

- Forfait nuit calme 20h-8h (3 interventions maximum par nuit en moyenne) : heures rémunérées aux 7/12^{ème} d'une heure de travail effectif
- Forfait nuit agitée 20h-8h (plus de 3 interventions par nuit en moyenne) : heures rémunérées aux 10/12^{ème} d'une heure de travail effectif
- Forfait journée « présence responsable » (8h-20h) : 6 heures rémunérées comme une heure de travail effectif, 6 heures rémunérées comme une heure de présence responsable (8/12^{ème} d'une heure de travail effectif)

Le mise en relation s'entend l'évaluation par téléphone des besoins de l'Employeur, de la recherche de Candidat(e)s approprié(e)s par la Société, et de leur mise en contact s'ils le souhaitent.

Lorsque l'Employeur embauche un(e) Candidat(e) contractuellement, il s'engage à lui garantir des conditions de travail décentes, a minima telles que celles stipulées dans la Convention Collective du Particulier Employeur (IDCC 2111), le Code du Travail et tout texte en vigueur et applicable aux contrats du particulier employeur.

L'aide administrative s'entend par l'accompagnement de l'Employeur, par la Société, à l'accomplissement des démarches administratives liées au contrat de travail qui le lie avec son Employé(e). Celles-ci concernent la relation de travail dans son ensemble, de l'établissement du contrat jusqu'aux documents de rupture de ce même contrat.

L'Employeur, en tant que particulier, devient « particulier employeur ». Il embauche en son nom le/la Candidat(e) et signe l'ensemble des documents, fournis ou non par la Société, relatifs à la relation de travail. Il assume son entière responsabilité en tant qu'Employeur, notamment juridique et ne pourra la reporter sur la Société.

Le rôle de la Société est d'accompagner l'Employeur dans ses démarches. Elle ne s'y soustrait pas mais lui fournit, au meilleur de sa connaissance, les divers documents que l'Employeur, parfois avec son Employé(e), doivent compléter, signer et transmettre aux organismes compétents.

Certains documents doivent être transmis par ce(s) dernier(s) aux organismes compétents dans des délais précis. Le respect de ces délais est de même sous la responsabilité de l'Employeur, il ne pourra mettre en jeu une éventuelle responsabilité de la Société.

La Convention Collective du Particulier Employeur précise que l'Employé(e) doit être rémunéré(e) au moins une fois par mois et au plus tard le dernier jour du mois. Il en revient à l'Employeur d'exécuter cette obligation, il ne pourra mettre en jeu une éventuelle responsabilité de la Société. Il est précisé qu'en aucun cas, si défaut de paiement par l'Employeur à l'Employé(e) il y avait, la Société ne se soustrairait à l'Employeur pour le paiement de la rémunération due à l'Employé(e). L'ensemble des rémunérations dues par l'Employeur à son Employé(e) sont réglées par le premier au/à la second(e).

La Société se charge, pour le compte de l'Employeur, de déclarer le/la Candidat(e) qu'il a embauché(e) auprès de l'URSSAF, et ce uniquement pour la déclaration initiale, via le site internet CESU. Il revient à l'Employeur, dès le premier mois de travail et chaque mois ensuite, de déclarer le nombre d'heures effectué par son Employé(e) sur le site du CESU. Il ne pourra engager la responsabilité de la Société pour tout manquement à cette obligation. A cette occasion, le CECU indiquera à l'Employeur le salaire net à verser à son Employé(e).

Pour assurer la bonne compréhension de la répartition des responsabilités, le Site soumet à l'Employeur la phrase suivante lors de l'inscription :

« J'ai compris que je suis l'employeur de mon salarié à domicile ».

Le Site laisse libre choix à l'Employeur de cocher cette phrase. S'il la coche, il reconnaît sa responsabilité en tant qu'Employeur et est autorisé à s'inscrire (sous réserve de remplir les autres conditions d'inscription). S'il ne la coche pas, il ne pourra finaliser son inscription.

La Société a une double volonté : accompagner au mieux les Employeurs dans leurs démarches tout en clarifiant la responsabilité de chacun afin d'assurer une transparence maximale.

La Société, dans le cadre de son aide administrative, met à la disposition de ses Clients divers documents pouvant leur être utiles. Il s'agit par exemple de formulaires d'aides financières tels que celui de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie ou de la Prestation de Compensation du Handicap, ou encore de l'Assurance Retraite (régime général, régime des fonctionnaires, etc.), en fonction de la situation de l'Employeur. Il s'agit aussi de courriers-types visant à faciliter les démarches de l'Employeur. Cela peut concerner des courriers d'information destinés à son Salarié (ex : préavis de départ en congés, en formation, demande d'effectuer d'heures supplémentaires, etc.), ou encore de lettres prévues dans la procédure de rupture de contrat (convocation à entretien préalable, etc.). L'utilisation de ces modèles n'est nullement imposée par la Société à ses Clients, ces dernières demeurant libres de rédiger leurs courriers de la façon dont ils le souhaitent. Ayant pour unique but de faciliter les démarches de l'Employeur, ces modèles ne pourront engager la responsabilité de la Société.

La Société peut être amenée à fournir à l'Employeur, lorsqu'il aura trouvé son/sa futur(e) Employé(e), les formulaires de demandes d'aides financières auxquelles il pourrait avoir droit en fonction de sa situation. Les aides demandées sont les suivantes : Aide Personnalisée à l'Autonomie ; Prestation de Compensation du Handicap ; Allocation aux Adultes Handicapés, Bien vieillir chez soi (Assurance Retraite relative au régime général), Bien vieillir chez soi (Assurance Retraite relative à la Fonction Publique), Aide Sociale de la Mutuelle Sociale Agricole. La Société rappelle qu'elle ne donne aucune garantie d'obtention de ces différentes aides dont la décision d'attribution relève d'organismes tiers (Conseil Départemental, etc.)

Il reviendra à l'Employeur de compléter ces formulaires, les signer et les transmettre aux organismes compétents.

Il est par ailleurs rappelé que la reconduction de l'Abonnement mensuel se fait tacitement. Il est de même rappelé que l'Employeur peut mettre fin à cette reconduction, l'Abonnement étant sans engagement.

La Société va rechercher un(e) remplaçant(e) en cas d'absence du Salarié habituel, et ce pour y palier. Il est entendu qu'elle ne pourra proposer autant de candidats que lors de l'embauche du Salarié habituel car elle agit alors dans une certaine urgence et pour une durée de contrat beaucoup plus courte et donc moins impactante pour la famille. Toutefois, la Société s'assurera de maintenir les mêmes standards de recherche que pour tout autre type de recrutement habituel. L'employeur s'engage de son côté à prévenir au plus vite la Société de l'absence de son Salarié afin de lui conférer un maximum de temps de recherche.

L'Employeur qui refuserait, le cas échéant, la ou les propositions de Candidat(e)s soumis(e)s par la Société, ne pourra tenir pour responsable la Société de l'absence de remplacement de son Employé(e). La Société a une obligation de moyens, à savoir la proposition de Candidat(e)(s), mais pas de résultats, à savoir la contractualisation de celui/ceux(elle/celles)-ci avec l'Employeur.

Le/la Candidat(e) retenu(e) par l'Employeur pour remplacer son Employé(e) absente sera embauché(e) contractuellement, sous la forme d'un Contrat à Durée Déterminée. L'Employeur accepte par ailleurs, expressément et en dernier recours si aucun(e) Candidat(e) n'était disponible pour assurer le remplacement, qu'un membre de la Société intervienne directement pour réaliser la mission de remplacement. Celui-ci interviendra dans ce cas à titre privé et sera de même embauché(e) en Contrat à Durée Déterminée en son nom propre.

Abonnement de l'Employeur

L'Employeur souscrit un Abonnement auprès de la Société afin de bénéficier d'une palette de services, et non de la simple mise en relation. L'engagement d'un(e) Candidat(e) l'engage de facto avec la Société pendant toute la durée du contrat. Par conséquent, il s'interdit de recruter lui-même, en direct, les Candidat(e)s référencés sur le Site. Si le cas se présentait, la Société le mettra en demeure de se réabonner au plus vite. Si cette demande reste sans effet, l'Employeur se verra radié des services de la Société auxquels il ne pourra plus avoir droit par la suite.

Visite de membres de la Société au domicile de l'Employeur

L'Employé(e) accepte, par les présentes CGV/CGU, qu'un ou plusieurs membres de la Société puisse(nt) l'accompagner au domicile de son/ses particulier(s) employeurs(s) pour qui l'aide aux démarches administratives est réalisée par la Société. Il/elle sera dans tous les cas averti(e) à l'avance et pourra refuser le créneau horaire ou la date proposé(e) si celui/celle-ci ne lui convient pas pour des motifs valables. La visite sera alors reportée jusqu'à ce qu'un nouvel(le) horaire ou date soit trouvé(e) d'un commun accord. Ce(tte) nouvel(le) horaire ou date devra être fixé(e) sous 7 jours après le report de la date initiale. Les éventuelles visites auront pour objet de s'assurer de la satisfaction de l'Employeur quant au service fourni par la Société, de constater la qualité du travail fourni par l'Employé(e), de s'assurer de la bonne relation de travail entre l'Employé(e) et l'Employeur, ou de tenter de trouver un compromis lorsqu'Employé(e) et Employeur sont en désaccord.

Il est rappelé que ces éventuelles visites sont librement réalisées par les membres de la Société, elles ne constituent en aucun cas une prestation contractuelle incluse dans un Abonnement.

- Candidat(e) :

La création de profil visible par les Employeurs s'entend par la possibilité d'insérer ses informations personnelles (nom, prénom, diplômes, expériences professionnelles...) dans un espace dédié et de les rendre visibles des Utilisateurs. Le/la Candidat(e) accepte expressément que ces informations et ses coordonnées soient visibles des Utilisateurs du Site en vue de trouver un emploi.

Le profil permet par ailleurs l'insertion de photos et/ou d'une vidéo de présentation du/de la Candidat(e). Ces champs ne sont pas obligatoirement à remplir par le/la Candidat(e) mais la Société l'en invite. En effet ces éléments sont susceptibles de retenir l'attention des Employeurs plus particulièrement et ainsi d'augmenter les chances du/de la Candidat(e) d'être embauché(e). Le/la Candidat(e) accepte expressément, par l'insertion même de sa/ses photos ou de sa vidéo, qu'elle(s) soi(en)t diffusées sur le Site et visible publiquement par tous. Il/elle accepte expressément, de même, que ces photos et/ou vidéos soient utilisés sur des sites tiers durant la durée de l'Abonnement du/de la Candidat(e) et en vue de faciliter sa recherche d'emploi et/ou de promouvoir la Société (ex : publication d'une vidéo sur YouTube (<https://www.youtube.com/>)). Il/elle concède par ailleurs le droit à la Société d'amender ou d'adapter lesdites photos et/ou vidéos en vue de les rendre conformes aux impératifs de présentation de la Société sur sa plateforme, notamment en termes de gabarit du fichier, poids/espace, uniformité avec le reste des contenus du Site... Ces modifications peuvent comprendre le détournage, l'ajustement des couleurs, l'assemblage, la mise en forme (ex : portrait), le cadrage, l'ajustement du volume du son (vidéo), etc. Les contenus sous forme de texte pourront eux aussi faire l'objet d'amendement ce que le/la Candidat(e) accepte expressément. Il pourra s'agir par exemple de correction d'orthographe, d'expression, de traduction, de transformation de mots sous forme de sigles (ex : diplômes), etc.

La Société peut choisir, sur demande du Client ou non, de mettre en relation directe, par téléphone ou email, les deux parties. Par conséquent le/la Candidat(e) accepte que ses coordonnées soient divulguées aux Clients de la Société (ex : numéro de téléphone, adresse email, etc.).

En postulant auprès de la Société, le/la Candidat(e) fournit différentes informations, notamment sur ses compétences professionnelles. Ce(tte) dernier(e) demeure libre d'en demander la modification à tout moment.

La Société a mis en place une charte qualité, dite « Je m'engage », prévoyant différents points tels que la ponctualité ou le respect de la dignité de la personne âgée. En acceptant d'être référencé(e) au sein de HOME AND HAPPY, le/la Candidat(e) accepte automatiquement de se conformer à cette charte.

Pour faciliter la déclaration des heures de travail effectuées chaque mois par le/la Salarié(e), la Société a créé le simulateur précédemment évoqué. Celui-ci est mis à disposition des Salarié(s) qui doivent le compléter en y indiquant les heures de travail effectuées puis l'envoyer par email à leur Employeur. Si cela n'est pas possible pour quelque raison que ce soit (pas d'accès internet, manque de compétences informatiques...), le/la Salarié(e) s'engage à retourner ce document à la Société sous format papier. La Société se chargera alors de le transmettre à l'Employeur concerné.

La possibilité de candidater aux annonces d'emploi s'entend par la faculté de/de la Candidat(e) de visualiser les annonces d'emploi publiées par les Employeurs et d'y postuler. La Société ne garantit en aucun cas que le/la Candidat(e) y trouvera un emploi.

Le/la Candidat(e), une fois sélectionné(e) par un Employeur, devient son Employé(e) dans le cadre d'un contrat de particulier employeur. Elle exerce en son nom, et nullement au nom de la Société, son activité auprès de l'Employeur. Elle reste responsable de ses faits, de ses paroles et ne pourra aucunement mettre en cause la Société dans sa relation professionnelle avec l'Employeur. De même les documents qu'elle doit selon le cas demander, compléter, signer et/ou transmettre aux organismes compétents relèvent de son entière responsabilité (exemple : certificats médicaux en cas d'arrêt de travail, etc.). La Société n'intervient nullement dans les obligations administratives de l'Employé(e) et ne pourrait en être tenue pour responsable.

Déréférencement du/de la Candidat(e)

La Société référence sur le Site les Candidat(e)s qu'elle a sélectionnée suivant ses propres critères mentionnés ci-dessous. Ce référencement ne peut être considéré comme définitif. Dans le cas où la Société estime que le travail d'un(e) Candidat(e) n'est pas satisfaisant, elle se réserve le droit de le/la déréférencer. Le déréférencement est immédiat et ne fait pas l'objet ni d'un préavis, ni de notification écrite, ni de remboursement du service déjà réglé. Le déréférencement n'a pas pour effet de mettre fin au contrat de travail qui lie le/la Salarié(e) à son Employeur, car seul ce dernier peut y mettre un terme.

Les critères de déréférencement sont laissés à l'appréciation de la Société en tant que gestionnaire de la plateforme. Ils concerneront particulièrement le manque d'assiduité aux rendez-vous programmés (avec le(s) Employeur(s) et la Société), le défaut de ponctualité, l'insatisfaction de(s) Employeur(s) concerné(s), l'irrespect de la charte qualité « Je m'engage », le non-respect des présentes CGVU, l'impossibilité de joindre le/la Candidat(e).

Résiliation de l'Abonnement

Par l'Employeur

La résiliation de l'Abonnement par l'Employeur peut être demandée à tout moment et prendra effectivement effet à la fin du mois en cours. L'arrêt des prélèvements automatiques se produira alors et les parties seront alors libres de tout engagement l'une envers l'autre.

Par la Société envers l'Employeur

La Société se réserve le droit de rompre l'Abonnement, ou de ne pas le renouveler. En effet si elle constate que l'Employeur a fourni des informations erronées lors de l'inscription et/ou de l'utilisation du Site, qu'il/elle ne respecte pas ses obligations envers son/ses Employé(e)(s), qu'il est continuellement injoignable, qu'il a un comportement inapproprié envers son/ses Employé(e)(s) ou la Société (harcèlement, insultes, menaces, agressions...), cette dernière pourra résilier unilatéralement l'Abonnement et/ou ne pas le renouveler. Dans le

cas d'une résiliation unilatérale de l'Abonnement par la Société, aucun remboursement ne sera dû et le prélèvement automatique prendra fin à la fin du mois en cours.

Décès de l'Utilisateur

Le décès de l'Utilisateur entraîne la rupture automatique du contrat à l'issue du mois du décès.

6. Commandes

Pour souscrire un Abonnement, l'Utilisateur doit se rendre sur le Site www.homeandhappy.fr et s'y inscrire dans la rubrique « S'abonner ». Un certain nombre de champs obligatoires sont à remplir dans le cadre de l'inscription. Ils se terminent par la possibilité de cocher, ou non, certaines affirmations.

Pour l'Employeur, elles sont les suivantes :

- « J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'utilisation et de vente du site homeandhappy.fr »
- « J'ai compris que je suis l'employeur de mon salarié à domicile »
- « J'autorise Home and Happy à créer mon compte employeur sur le site du CESA Urssaf, à y déclarer mon salarié et à y joindre mon RIB afin d'être prélevé(e) des cotisations et charges sociales liées à l'emploi du salarié »

La validation de l'inscription nécessite de cocher ces deux phrases, valant accord de l'Utilisateur.

La Société pourra faire bénéficier le Client de réduction de prix, remises et rabais en fonction du nombre des Services commandés ou en fonction de la régularité des Commandes, selon les conditions fixées par la Société.

7. Délais et modalités de paiement

Sauf dispositions contraires, toutes les ventes sont payées au moment de la passation de la Commande, puis le paiement est renouvelé chaque mois.

Le paiement sera réalisé par prélèvement automatique. Il est rappelé au client que la réduction d'impôts en vigueur de 50% (dans la limite des plafonds légaux) n'est pas applicable aux frais d'Abonnement mais uniquement aux dépenses liées au salaire de l'Employé(e).

8. Réalisation des prestations

La prestation de services commandée sur le Site sera assurée par :

- La Société

La Société s'engage à mettre en œuvre tous les moyens humains et matériels pour réaliser la prestation dans les délais annoncés lors de la passation de la Commande. Cependant, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable pour les retards de réalisation de prestation occasionnés en raison de fautes qui ne lui sont imputables.

Si les prestations n'ont pas été effectuées dans le délai prévu, la résolution de l'Abonnement pourra être demandée par le Client dans les conditions prévues aux articles L138-2 et L138-3 du Code de la consommation. Les sommes versées par le Client lui seront restituées au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la date de dénonciation du contrat.

Cette disposition ne s'applique pas quand le retard de la Société est dû à une faute du Client ou à un cas de force majeure, c'est à dire à la survenance d'un événement imprévisible, irrésistible et indépendant de la volonté de la Société.

9. Réclamation

Pour toutes les Commandes réalisées sur le présent Site, le Client dispose d'un droit de réclamation de 20 jours à compter de la fourniture du Service.

Pour exercer ce droit de réclamation, le Client doit faire parvenir à la Société, à l'adresse equipe@homeandhappy.fr, une déclaration dans laquelle il exprime ses réserves et réclamations, assorties des justificatifs y afférents.

Une réclamation ne respectant pas les conditions décrites ci-dessus ne pourra être acceptée.

Après examen de la réclamation, le Site pourra le cas échéant remplacer ou rembourser la prestation de Services dans les plus brefs délais et à ses frais. Les prestations en question sont celles relevant de l'Abonnement souscrit.

10. Droit de rétractation du Consommateur

Le Consommateur dispose d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la passation de la Commande, sauf pour les produits mentionnés à l'article L121-21-8 du Code de la consommation tel que reproduit ci-dessous :

"Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats :

1° De fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation ;

2° De fourniture de biens ou de services dont le prix dépend de fluctuations sur le marché financier échappant au contrôle du professionnel et susceptibles de se produire pendant le délai de rétractation ;

3° De fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ;

4° De fourniture de biens susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement ;

5° De fourniture de biens qui ont été descellés par le consommateur après la livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé ;

6° De fourniture de biens qui, après avoir été livrés et de par leur nature, sont mélangés de manière indissociable avec d'autres articles ;

7° De fourniture de boissons alcoolisées dont la livraison est différée au-delà de trente jours et dont la valeur convenue à la conclusion du contrat dépend de fluctuations sur le marché échappant au contrôle du professionnel ;

8° De travaux d'entretien ou de réparation à réaliser en urgence au domicile du consommateur et expressément sollicités par lui, dans la limite des pièces de rechange et travaux strictement nécessaires pour répondre à l'urgence ;

9° De fourniture d'enregistrements audio ou vidéo ou de logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés par le consommateur après la livraison ;

10° De fourniture d'un journal, d'un périodique ou d'un magazine, sauf pour les contrats d'Abonnement à ces publications ;

11° Conclus lors d'une enchère publique ;

12° De prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée ;

13° De fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation."

Pour exercer ce droit de rétractation, le Consommateur envoie une déclaration de rétractation à l'adresse 141 bd Murat (75016) Paris 16e Arrondissement.

Il sera remboursé de la totalité des frais versés pour la prestation de services dans les 14 jours suivant la prise de connaissance par la Société de sa déclaration de rétractation. Le remboursement sera fait par le même moyen de paiement que celui utilisé à l'achat.

Cependant, si la prestation de services est déjà entamée à la date de la prise de connaissance de la rétractation par la Société, la valeur correspondant à la prestation de service déjà effectuée sera déduite du remboursement. Ce dernier sera opéré soit par le même moyen de paiement que pour l'achat, soit par virement bancaire, soit par chèque.

11. Traitement des données personnelles

L'enregistrement sur le Site entraîne le traitement des données à caractère personnel du Client. Si le Client refuse le traitement de ses données, il lui est demandé de s'abstenir d'utiliser le Site.

Ce traitement des données à caractère personnel se fait dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016.

Par ailleurs, conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification, de modification et d'opposition à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant par courrier à la Société à l'adresse suivante :

HOME AND HAPPY

54 rue Molière

94200 Ivry

Ces données personnelles sont nécessaires au traitement de sa Commande et à l'établissement de ses factures le cas échéant, ainsi qu'à l'amélioration des fonctionnalités du Site.

Le Client accepte, par ailleurs, que les données personnelles figurant dans son profil puissent être utilisées par des entreprises tierces, prestataires de services externes de la Société, assurant l'envoi de courriels et de newsletter pour le compte de cette dernière.

12. Partage des données collectées

Le Site peut avoir recours à des sociétés tierces pour effectuer certaines opérations. En naviguant sur le Site, le Client accepte que des sociétés tierces puissent avoir accès à ses données pour permettre le bon fonctionnement du Site.

Ces sociétés tierces n'ont accès aux données collectées que dans le cadre de la réalisation d'une tâche précise.

Le Site reste responsable du traitement de ces données.

Par ailleurs, l'Utilisateur peut donc être amené à recevoir des informations ou des offres commerciales de la part de la Société ou de ses partenaires.

L'Utilisateur peut à tout moment s'opposer à la réception de ces offres commerciales, en écrivant à l'adresse de la Société indiquée ci-dessus, ou en cliquant sur le lien prévu à cet effet au sein des courriers électroniques reçus.

Par ailleurs, les informations des Clients pourront être transmises à des tiers sans leur accord express préalable afin d'atteindre les buts suivants :

- respecter la loi
- protéger toute personne contre des dommages corporels graves, voire la mort
- lutter contre la fraude ou les atteintes portées à la Société ou ses Utilisateurs
- protéger les droits de propriété de la Société.

13. Protection des données

La Société assure un niveau de sécurité approprié et proportionnel aux risques encourus ainsi qu'à leur probabilité, conformément au **Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016**.

Toutefois, ces mesures ne constituent en aucun cas une garantie et n'engagent pas la Société à une obligation de résultat concernant la sécurité des données.

14. Cookies

Pour permettre à ses Utilisateurs de bénéficier d'une navigation optimale sur le Site et d'un meilleur fonctionnement des différentes interfaces et applications, la Société est susceptible d'implanter un cookie sur l'ordinateur de l'Utilisateur. Ce cookie permet de stocker des informations relatives à la navigation sur le Site, ainsi qu'aux éventuelles données saisies par les Utilisateurs (notamment recherches, login, email, mot de passe).

L'Utilisateur autorise expressément la Société à déposer sur le disque dur de l'utilisateur un fichier dit « cookie ».

L'Utilisateur dispose de la possibilité de bloquer, modifier la durée de conservation, ou supprimer ce cookie via l'interface de son navigateur. Si la désactivation systématique des cookies sur le navigateur de l'Utilisateur l'empêche d'utiliser certains services ou fonctionnalités du Site, ce dysfonctionnement ne saurait en aucun cas constituer un dommage pour l'Utilisateur qui ne pourra prétendre à aucune indemnité de ce fait.

15. Modifications

La Société se réserve le droit de modifier le Site, les services qui y sont proposés, les CGV/CGU ainsi que toute procédure d'utilisation ou tout élément constitutif des prestations réalisées par la Société par le biais du Site.

Lorsqu'il passe une Commande, l'Utilisateur est soumis aux stipulations énoncées par les CGV/CGU en vigueur lors de la passation de la Commande.

16. Responsabilité

La Société ne peut en aucun cas être tenue responsable pour l'indisponibilité, qu'elle soit temporaire ou permanente du Site Internet et, bien qu'elle mette en œuvre tous les moyens afin d'assurer en permanence le service, il se peut que celui-ci soit interrompu à tout moment. En outre, la Société se réserve le droit, par un acte volontaire, de rendre le Site indisponible afin de réaliser toute opération de mise à jour, d'amélioration ou de maintenance.

Tel que mentionné auparavant dans les présentes, la Société ne peut en aucun cas être tenue responsable des retards de réalisation d'une prestation de service pour des motifs qui échappent à son contrôle, indépendants de sa volonté, imprévisibles et irrésistibles ou dont la faute ne peut lui être imputable.

S'agissant des services associés proposés par la Société, notamment à travers sa rubrique « Services associés ».

Le Site a en outre pour vocation de proposer des services complémentaires à son offre, appelés « services associés », aux Utilisateurs. Ainsi la Société présente ces services et certaines entreprises qui les proposent. L'Utilisateur intéressé passera commande directement auprès de ces entreprises. Le contrat de vente ou de prestations de services sera établi entre l'Utilisateur et l'entreprise concernée. La Société ne figurera en aucun cas au contrat. Sa responsabilité ne saurait en être engagée.

S'agissant des informations fournies par la Société, notamment à travers son « Blog ».

Le Site a en outre pour vocation de fournir des informations sur le sujet du maintien à domicile et de la perte d'autonomie aux Utilisateurs. Les contenus de ces informations ont un caractère indicatif, non contractuel et ne peuvent être assimilés à des conseils. La responsabilité de la Société ne saurait en être engagée.

S'agissant de la déclaration des heures effectuées par son Salarié chaque mois, le Client, en souscrivant aux services de la Société, accepte que celui-ci soit déclaré au CESU (Chèque Emploi Service Universel). De même il accepte que la Société déclare, pour son compte, l'emploi d'un nouveau Salarié au CESU au départ du contrat. Cela dispense notamment d'établir toute déclaration préalable à l'embauche lors de l'emploi d'un nouveau Salarié.

Par ailleurs, la déclaration du Salarié au CESU induit la majoration du salaire de 10% au titre des congés payés. L'employeur n'aura donc pas à rémunérer son Salarié lorsqu'il prendra effectivement ses congés.

Le Salarié pourra exercer auprès du CESU son droit d'accès et de rectification que lui confère la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée.

17. Propriété intellectuelle

La marque, le logo, et la charte graphique du présent Site sont des marques déposées auprès de l'INPI et des œuvres protégées au titre de la propriété intellectuelle, dont la propriété revient exclusivement à la Société. Toute diffusion, exploitation, représentation, reproduction, qu'elle soit partielle ou intégrale sans l'autorisation expresse de ladite Société exposera le contrevenant à des poursuites civiles et pénales.

18. Clause attributive de compétence

Le droit régissant les CGV/CGU est le droit français. Tout litige pouvant survenir entre la Société et un Utilisateur lors de l'exécution des présentes fera l'objet d'une tentative de résolution à l'amiable. A défaut, les litiges seront portés à la connaissance des tribunaux compétents de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut recourir à une médiation conventionnelle, auprès de la Commission de la médiation de la Consommation prévue à l'article L534-7 du Code de la consommation ou auprès des instances

de médiation sectorielles existantes. Il peut également recourir à tout mode alternatif de règlement des différends en cas de litige.

19. Information précontractuelle

Préalablement à sa Commande, le Client reconnaît avoir eu communication, de façon lisible et compréhensible, des CGV/CGU et des informations et renseignements prévus aux articles L111-1 à L111-7 du Code de la consommation, et notamment :

- les caractéristiques essentielles des Services ;
- le prix des Services ;
- la date ou le délai auquel la Société s'engage à fournir le Service ;
- les informations relatives à l'identité de la Société (coordonnées postales, téléphoniques, électroniques)
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige
- les informations relatives au droit de rétractation (délai, modalités d'exercice).

La passation d'une Commande sur le Site emporte adhésion et acceptation des CGV/CGU. Le Client ne pourra se prévaloir d'un document contradictoire.

20. Assurance

La Société est couverte par un contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle.